

LE PARCOURS D'EXCELLENCE EN INTERPRÉTATION MUSICALE

Pré-inscription au concours d'entrée - Inscription après l'admissibilité

Rentrée 2025

PRESENTATION GENERALE

Ce nouveau parcours s'adresse à des élèves ayant validé un niveau d'enseignement supérieur afin de leur permettre de préparer les échéances qui marquent l'entrée dans la vie professionnelle : concours internationaux, concours d'orchestre, création de projets, tremplins divers... Adapté aux objectifs artistiques de chacun, il propose un format de durée « à la carte » : six mois à trois ans.

Unique en France, contribuant au rayonnement international et à la tradition d'excellence du CRR de Paris, permettant une vie de classe stimulante, il s'appuie sur les préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) et engage les élèves dans un dispositif contractualisant.

Le contenu des études s'organise de façon choisie ; il s'articule autour d'une dominante et de propositions d'actions artistiques et de médiation publiques sur le territoire parisien, d'ateliers et de rencontres permettant d'ouvrir des champs de questionnements sur la culture de l'interprétation, la création contemporaine, la préparation mentale et physique ou les techniques d'enregistrement. Il délivre un « diplôme d'excellence en interprétation musicale », diplôme d'établissement.

Les élèves bénéficient de l'accès au pôle santé et bien-être du CRR et sont accompagnés tout au long de leur scolarité par un-e conseiller-ère pédagogique.

Les disciplines enseignées

- Instrumental : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte-piccolo, hautbois-cor anglais, clarinette-clarinette basse, basson, cor d'harmonie, trompette, trombone, euphonium, tuba, harpe, percussion, piano, orgue.
- Musique de chambre : quatuor à cordes, ensembles mixtes, sonate et duo de pianos.
- Accompagnement au piano
- Musiques anciennes et pratiques historiques
- Formation à l'orchestre : préparation aux concours d'orchestre et direction d'orchestre

PRE-INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

La pré-inscription administrative est obligatoire

Les demandes de pré-inscription au concours sont accessibles sur le site <https://conservatoires.paris.fr/conservatoires/crr> à partir du 3 au 30 juin 2025 sous forme de téléservice.

Musique de chambre : du 11 juillet au 8 septembre 2025

Les dates de concours et les programmes sont rendus publics au même moment.

ADMISSIBILITE

Dossier à adresser **en même temps que la pré-inscription administrative** avant **le 30 juin** à l'adresse dédiée : **dac-crr.admission@paris.fr**

- CV / Bio (avec photocopie des diplômes - ou attestations - de l'enseignement supérieur)
- Lettre de motivation, présentation du projet artistique et choix de l'enseignant
- Vidéo pour les instrumentistes (environ 10')

Publication de la liste d'admissibilité à partir du 11 juillet sur le site du CRR de Paris.

ADMISSION - mi-septembre à début-octobre

- Environ 20mn de programme pour l'instrumental.
- Épreuves spécifiques pour l'accompagnement.
- Trais d'orchestre pour le Département de Formation à l'orchestre
- Un entretien en français ou anglais

Date admission / ordre de passage

Il n'est pas envoyé de convocation. Les ordres de passage des candidats sont affichés au CRR et disponibles sur le site <https://conservatoires.paris.fr/conservatoires/crr> huit jours avant la date de l'examen. Les candidats résidant à l'étranger et ayant besoin d'une convocation peuvent en faire la demande auprès du service des examens du CRR de Paris. Un accompagnateur est mis à la disposition du candidat lors de son passage.

Aucune répétition préalable n'est prévue avant les concours.

Les résultats ne sont pas communiqués par téléphone.

Composition des jurys d'examen

Admissibilité

La commission d'admissibilité est réunie à l'issue de la période des pré-inscriptions ; elle est composée de la direction du CRR et du/de la conseiller.e pédagogique. Les professeurs concernés sont consultés préalablement et émettent un avis favorable ou défavorable.

Admission

Le jury de l'épreuve d'admission est présidé par la direction du CRR, en présence des professeurs de l'établissement et d'un·e représentant·e de la DAC de la Ville de Paris.

ADMISSION DEFINITIVE

Après la réussite à l'épreuve d'admission, un **dossier pédagogique** est adressé à l'élève par courrier électronique ; il est à imprimer, à compléter et à rendre au service Scolarité du CRR avant le 15 novembre. A réception, une carte d'élève est délivrée.

Étudiants étrangers – conditions particulières

Il est exigé des étudiants étrangers d'attester d'un niveau de langue française B1 (*DELF « tous publics »*) ou de justifier de leur inscription dans une formation y préparant. Cette obligation constitue une condition de réinscription.

Renseignements : www.ciep.fr



Conservatoire
Ida Rubinstein
CRR de Paris

PARCOURS D'EXCELLENCE EN INTERPRÉTATION MUSICALE

"THE PATHWAY TO EXCELLENCE IN MUSICAL PERFORMANCE"

Pre-registration for entrance exam – Enrollment after eligibility

Academic Year 2025

GENERAL PRESENTATION

This new program is designed for students who have completed higher education and wish to prepare for key steps into professional life: international competitions, orchestra auditions, project development, and various career springboards.

Tailored to each student's artistic goals, the program offers a flexible duration: from six months to three years.

Unique in France, it contributes to the international reach and tradition of excellence at the Paris CRR (Regional Conservatory of Paris), providing a stimulating class environment. It is based on the recommendations of the Schéma National d'Orientation Pédagogique (National Pedagogical Guidelines) and involves a formalized contract with students.

The curriculum is designed according to the student's choices and centers around a main focus area, with opportunities for public artistic and outreach projects within the Paris region. It includes workshops and discussions that explore topics such as performance culture, contemporary creation, mental and physical preparation, and recording techniques. Upon completion, students receive a "Diploma of Excellence in Musical Performance", awarded by the institution.

Students have access to the CRR's Health and Wellness Center and are supported throughout their studies by a pedagogical advisor.

Disciplines Offered

- Instrumental: violin, viola, cello, double bass, flute-piccolo, oboe-English horn, clarinet-bass clarinet, bassoon, French horn, trumpet, trombone, euphonium, tuba, harp, percussion, piano, organ.
- Chamber Music: string quartet, mixed ensembles, piano sonata and duo.
- Piano accompaniment
- Early music and historical performance practices
- Orchestral training: preparation for orchestra auditions and **Conducting**.

ADMINISTRATIVE PRE-REGISTRATION

Administrative pre-registration is mandatory.

Requests for pre-registration to the entrance exam are available on the website

<https://conservatoires.paris.fr/conservatoires/crr> from June 3 to June 30, 2025, via the online service.

Chamber music: from July 11 to September 8, 2025.

Exam dates and programs will be published at the same time.

ELIGIBILITY

Documents must be submitted at the same time as the administrative pre-registration, by June 30, to the following address: dac-crr.admission@paris.fr

- CV / Biography (with copies of higher education diplomas or certificates)
- Cover letter, presentation of artistic project, and choice of teacher
- Video recording for instrumentalists (approx. 10 minutes)

The list of eligible candidates will be published from July 11 on the Paris CRR website.

ADMISSION – Mid-September to Early October

- Approximately 20 minutes of repertoire for instrumental candidates
- Specific exams for piano accompaniment
- Orchestral excerpts for the Orchestral Training Department
- An interview in French or English

Admission Date / Order of Appearance

No individual convocations are sent. The order of appearance for candidates is posted at the CRR and published on the website <https://conservatoires.paris.fr/conservatoires/crr> eight days before the exam date.

Candidates residing abroad who require an official letter of invitation may request one from the CRR of Paris examination office.

An accompanist will be provided for each candidate during their exam.

No rehearsals are scheduled before the exams.

Results are not communicated by telephone.

EXAM JURY COMPOSITION

Eligibility

The eligibility committee convenes after the pre-registration period. It includes the CRR's management and the pedagogical advisor. Involved professors are consulted beforehand and provide a favorable or unfavorable opinion.

Admission

The admission exam jury is chaired by the CRR's management, with professors from the institution and a representative of the DAC (Cultural Affairs Department) of the City of Paris.

FINAL ADMISSION

After passing the admission exam, students will receive a pedagogical file by email. It must be printed, completed, and submitted to the CRR's Registrar's Office by November 15. Upon receipt, a student ID card will be issued.

International Students – Special Requirements

International students must provide proof of B1-level proficiency in French (DELF "all audiences") or proof of enrollment in a course preparing for this level. This requirement is a condition for re-enrollment.

More informations at: www.ciep.fr